

FSE Transition-Insertion 2009-2012

Evaluation du projet



Année 2010

Préface

A l'origine du projet, « Transition-Insertion », il y a un questionnaire porté par la fédération liégeoise des Entreprises de Travail Adapté (FETAL) en 2006 : « *Que deviennent les jeunes candidats à un emploi dans les ETA, qui ne sont pas retenus ?* ».

La question a été élargie au devenir de tous les jeunes à leur sortie de l'enseignement spécialisé.

Un groupe de travail, constitué de services d'accompagnement, de services d'accueil de jour, d'ETAs, de responsables des Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation, d'agents de l'Awiph ... a tenté de cerner cette problématique.

En parallèle, une élève de l'Ecole Sociale de Liège a réalisé un mémoire sur « *l'employabilité des jeunes sortis de l'enseignement spécialisé* ».

Après avoir rencontré de nombreux anciens élèves, les conclusions étaient alarmantes : des décades s'écoulaient parfois entre la sortie des études et l'insertion socioprofessionnelle.

Pour résoudre cette errance prolongée des jeunes, trop souvent incapables de s'orienter à travers les ressources d'insertion socioprofessionnelle au sortir de l'école, pas de doute, il manquait un élément.

La FETAL, soutenue par l'Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté, et les différents partenaires ont donc soumis un projet au Fonds Social Européen pour organiser, au départ de la dernière année de scolarité (dernière année



de présence à l'école) la transition socioprofessionnelle pour les futurs travailleurs issus de l'enseignement spécialisé (forme 2 et 3), afin d'éviter les situations de rupture.

Concrètement, il s'agit de pouvoir détacher - à temps partiel - des professeurs ou éducateurs de l'enseignement spécialisé, dans cinq écoles de la Province de Liège, afin de suivre des élèves entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de leur année de sortie.

Il s'agit bien de créer une nouvelle fonction au sein des écoles.

La mission de ces « Référents-Coordinateurs » est d'orienter et de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion à travers une pratique de conseils et d'activation d'un réseau d'intervenants.

Un suivi pédagogique est apporté aux « référents-coordonateurs » lors de réunions mensuelles d'évaluation avec les partenaires initiateurs du projet et les réunions du Comité d'Accompagnement, groupant l'ensemble des partenaires.

Nous souhaitons dès à présent, féliciter et remercier les directions des écoles qui ont accepté de participer au projet, ainsi qu'aux référents coordinateurs qui se sont engagés dans cette aventure.

Cfr. lexique p. 26



Les écoles

Ecoles	Abréviations	Formes - Types - Genres	Référénts
Ecole Professionnelle de Froidmont, Enseignement Spécialisé Libre Boulevard de Froidmont 10 4020 LIEGE	EPF	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Garçons	M-J.ALONSO $\frac{1}{2}$ temps
Ecole Professionnelle d'Ans, Enseignement Spécialisé Libre Rue du Zoning 120 4430 ANS	EPA	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles	M-J.ALONSO $\frac{1}{2}$ temps
Centre Scolaire d'Enseignement Spécialisé Secondaire St Joseph Avenue Victor David 12 4830 LIMBOURG	CSJ	Forme 3 Types 1 et 3 Filles et Garçons	M.BULAT $\frac{1}{4}$ temps
Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française Rue d'Ampsin 9 4540 AMAY	EESSCF Amay	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2,3 et 4 Filles et Garçons	T. HONAY J.GEORGES $\frac{1}{4}$ temps
Enseignement Secondaire Spécialisé Libre Saint-Edouard Route de l'Amblève 88 Rue A. Bastin 30 4987 STOU MONT 4900 SPA	SE	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	M.CANUETO $\frac{1}{4}$ temps Spa et Stoumont V.SCHOONBROODT $\frac{1}{4}$ temps Spa



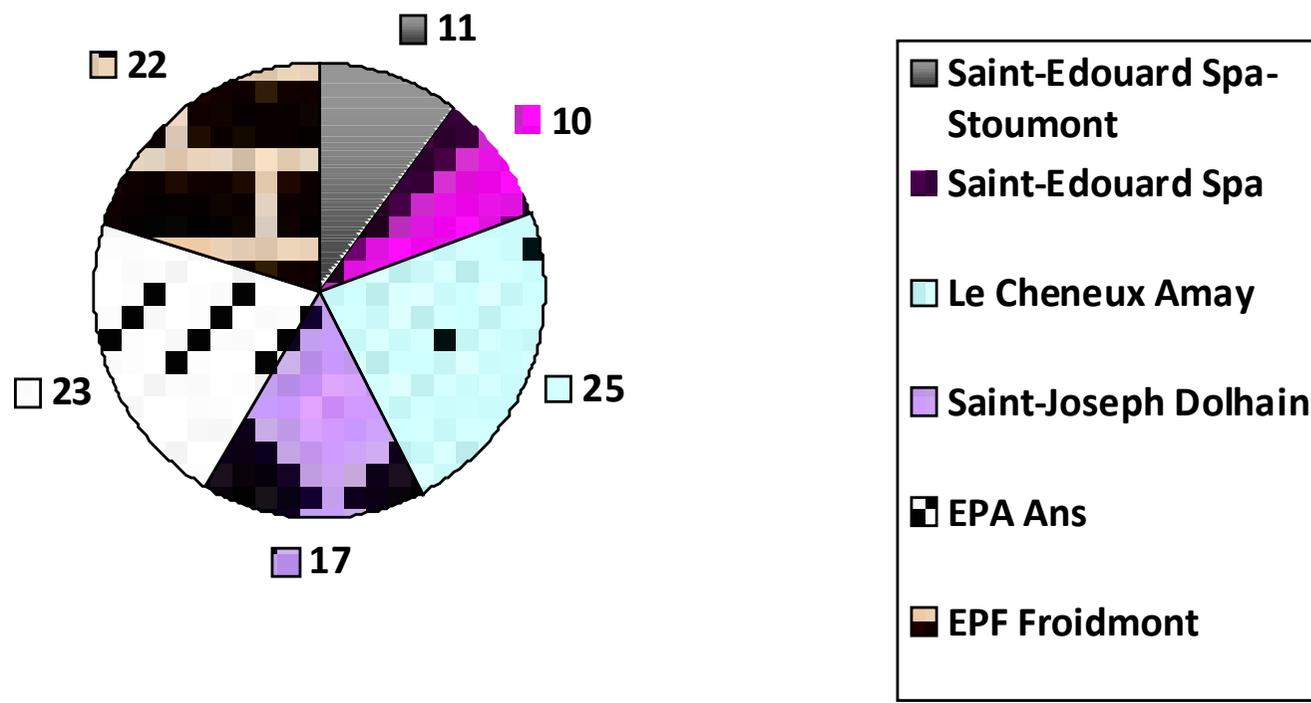
Les chiffres !

Le relevé des élèves suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012 au 31 décembre 2010

		Jeunes	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3
EPA Ans	$\frac{1}{2}$ temps	23	23	0	8	15	15	8	0
EPF Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	22	0	22	1	21	19	1	2
Le Chêneux Amay	$\frac{1}{4}$ temps	25	12	13	3	22	22	1	2
Saint-Joseph Dolhain	$\frac{1}{4}$ temps	17	3	14	0	17	14	0	3
Saint-Edouard Spa & Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	11	4	7	7	4	3	6	2
	$\frac{1}{4}$ temps	10	4	6	0	10	9	0	1
TOTAL	2 temps pleins	108	46	62	19	89	82	16	10

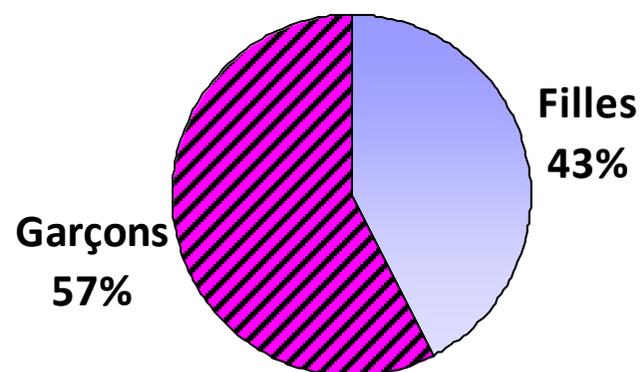


Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012
Année 2010



Les filles et les garçons suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012

Année 2010



Les FORMES dans l'enseignement secondaire spécialisé.

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, de façon à prendre en compte le projet personnel de chaque élève.

ENSEIGNEMENT DE FORME 1 - Enseignement d'adaptation sociale.

Vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé.

ENSEIGNEMENT DE FORME 2 - Enseignement d'adaptation sociale et professionnelle.

Vise à donner une formation générale et professionnelle pour rendre possible l'insertion en milieu de vie et/ou travail protégé.

ENSEIGNEMENT DE FORME 3 - Enseignement professionnel.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle.

ENSEIGNEMENT DE FORME 4 - Enseignement général, technique, artistique ou professionnel.

Correspond à l'enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques.

Toutes les écoles n'organisent pas toutes les formes d'enseignement.



Les TYPES dans l'enseignement secondaire spécialisé.

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

types d'enseignement	s'adressent aux élèves présentant
1	un retard mental léger
2	un retard mental léger modéré ou sévère
3	des troubles du comportement
4	des déficiences physiques
5	des maladies ou sont convalescents
6	des déficiences visuelles
7	des déficiences auditives



L'enseignement secondaire de forme 3 est organisé en trois phases :

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines. La décision du passage de phase se fait en conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. Il fait partie de la formation.

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables



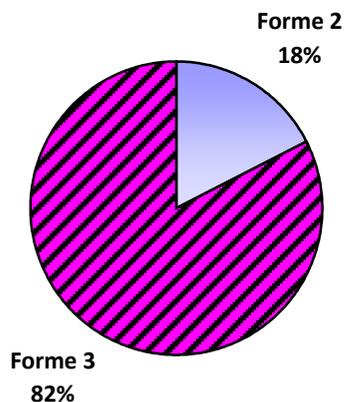
L'enseignement secondaire de forme 2 est organisé en deux phases :

La phase 1 sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement..). Pendant cette phase, des stages peuvent être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

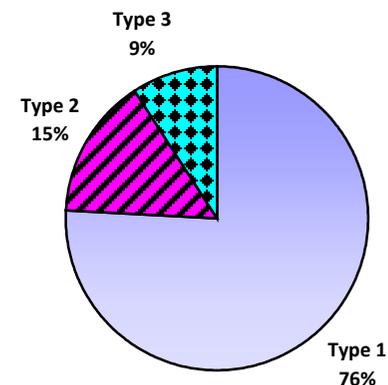


Les élèves de l'enseignement de Forme 2 et de Forme 3 suivis par le projet FSE Transition-Insertion



Ce graphique montre que moins de 20 % des jeunes suivis sont issus de Forme 2 et 80 % de Forme 3 → il s'agit de la même proportion que celle des élèves inscrits en Forme 2 et en Forme 3 dans nos écoles

Les élèves relevant des types 1,2 et 3 suivis par le projet FSE Transition-Insertion



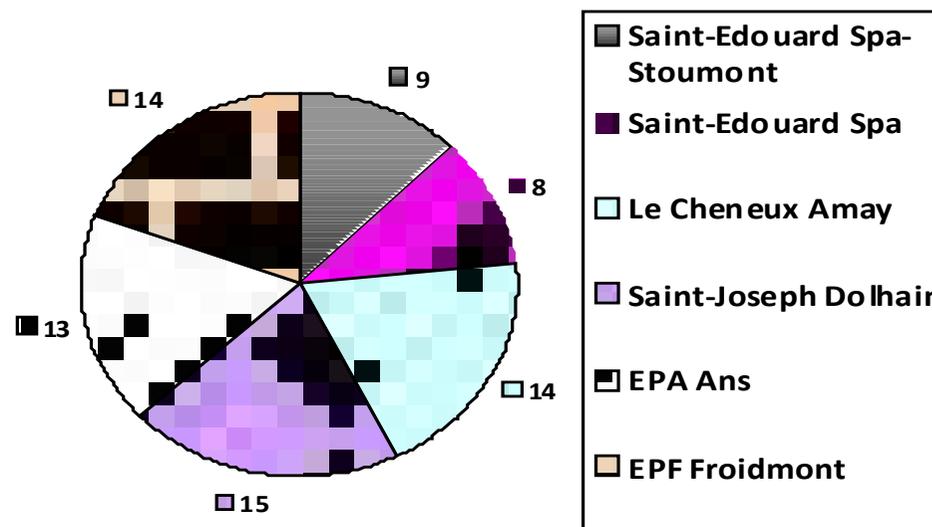
Attention ! Le comité pédagogique du projet FSE Transition-Insertion souligne que **les élèves ne sont parfois pas orientés dans le bon type d'enseignement** → ce même comité va solliciter le PMS en 2011 pour répondre aux différentes questions liées aux types.



La lecture du document de synthèse des différentes écoles nous permet de constater que certains jeunes qui étaient suivis par le projet FSE- Transition-Insertion 2009-2012 au mois de JUIN 2010 ont poursuivi leur précédente formation en septembre 2010.

ECOLES		Jeunes pris en charge par le projet de janvier à juin 2010	Jeunes pris en charge par le projet de juillet à décembre 2010	
			Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école	Autres jeunes Voir page 15
EPA Ans	$\frac{1}{2}$ temps	23	10	13
EPF Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	22	8	14
Le Chêneux Amay	$\frac{1}{4}$ temps	25	11	14
St-JosephDolhain	$\frac{1}{4}$ temps	17	2	15
St-Edouard Spa-Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	11	2	9
	$\frac{1}{4}$ temps	10	2	8
TOTAL	2 temps pleins	108	35	73

Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012



Liste des sorties rencontrées en 2010

(cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres sorties possibles non rencontrées en 2010, par exemple les CFP AWIPH, etc...)

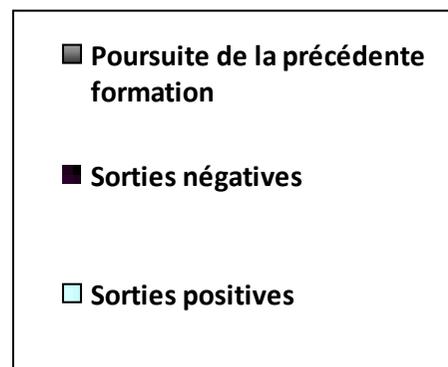
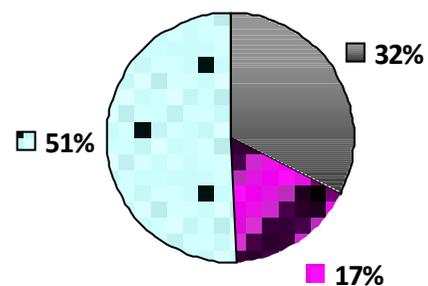
		EP Ans	EP Froidmont	SE Stoumont	SE Spa	EESSCF Amay	CSJ Dolhain
Abandon ou sortie inconnue	16	6	6			1	3
Qualifié poursuit une autre formation en école.	4	1		1	2		
Qualifié --> ensuite orienté dans l'ordinaire	1				1		
Poursuit sa formation en école en attendant une place en SAJA	2			2			
Intégré dans un SAJA	3			3			
Poursuit en école jusque JUIN 2011 en attendant place en ETA → MAIS gros soucis de santé	1			1			
Suivi par un SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AWIPH	12		1		2	1	8
EMPLOI	12	1	2		2	4	3
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire)	2	2					
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire) + service d'accompagnement	3	1		1	1		
Réorientation au sein de la même école → autre formation	6	1	1			4	
Poursuit une formation autre que scolaire	4		2			1	1
Poursuit une formation autre que scolaire : EFT	2					2	
Poursuit une formation autre que scolaire : OISP	1					1	
Inscription FOREM	3	1	2				
Inscription FOREM avec service d'accompagnement social	1			1			
TOTAL	73	13	14	9	8	14	15

Poursuite de la précédente formation 35 jeunes	CEFA ou Epreuve de qualification ratée ou Retour après absence de longue durée	35
Sorties NEGATIVES 18 jeunes	Abandon ou sortie inconnue	16
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire)	2
Sorties POSITIVES 55 jeunes	Qualifié poursuit une autre formation en école.	4
	Qualifié --> ensuite orienté dans l'ordinaire.	1
	Poursuit sa formation en école en attendant une place en SAJA.	2
	Intégré dans un SAJA.	3
	Poursuit en école jusque JUIN 2011 en attendant place en ETA → MAIS gros soucis de santé.	1
	Suivi par un SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AWIPH.	12
	EMPLOI.	12
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire) + service d'accompagnement.	3
	Réorientation au sein de la même école → autre formation.	6
	Poursuit une formation autre que scolaire.	4
	Poursuit une formation autre que scolaire : EFT.	2
	Poursuit une formation autre que scolaire : OISP.	1
	Inscription FOREM.	3
Inscription FOREM avec service d'accompagnement social.	1	

Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012
(Année 2010)

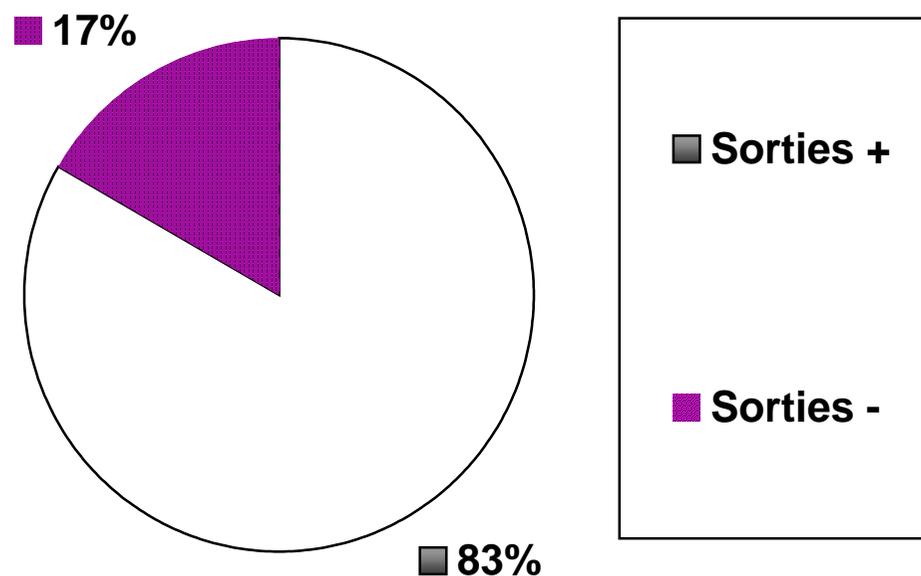
Sorties positives et négatives (voir lexique)

POURSUITE DE LA PRECEDENTE FORMATION	35
SORTIES NEGATIVES	18
SORTIES POSITIVES	55
Jeunes suivis par le projet en 2010	108



L'évaluation finale

Si nous tenons compte du fait que poursuivre la précédente formation en école est une sortie positive par conséquent l'objectif du projet (60%) FSE Transition-Insertion 2009-2012 est largement atteint (83%).



Analyse demandée lors du comité pédagogique.

		EP Ans	EP Froidmont	SE Stoumont	SE Spa	EESCF Amay	CSJ Dolhain
Abandon ou sortie inconnue	16	6	6			1	3
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire)	2	2					
EMPLOI	12	1	2		2	4	3

Les différents contrats « EMPLOI ».

- 2 EMPLOIS Saint-Edouard Spa
 - contrat à durée indéterminée à mi-temps comme aide logistique dans une maison de repos + prime au tutorat AWIPH
 - contrat à durée indéterminée comme aide logistique en collectivité à temps plein dans une maison de repos
- 1 EMPLOI Ecole professionnelle Ans
 - en secteur de travaux (système chèques ALE) - CDI
- 2 EMPLOIS Ecole professionnelle Froidmont
 - travaux de bâtiment CDI temps plein
 - maçonnerie CDI temps plein
- 4 EMPLOIS Le Chêneux à Amay
 - contrat à durée indéterminée à mi-temps comme serveur dans une pizzeria
 - contrat à durée indéterminée à mi-temps comme aide-cuisinier dans une maison de repos
 - contrat INTERIM 2 fois 3 jours et 1 fois 1 mois comme technicienne de surface
 - contrat de 3 mois comme saisonnier → entretien parcs et jardins
- 3 EMPLOIS Saint-Joseph Dolhain
 - contrat d'adaptation professionnelle (CAP) (maximum 3 ans) AWIPH à temps plein comme ouvrier jardinier (2X)
 - contrat d'adaptation professionnelle (CAP) (maximum 3 ans) AWIPH (16h/semaine) comme aide logistique en collectivité



Les abandons ou sorties inconnues.

6 abandons ou sorties inconnues
6 jeunes de Forme 3

Ecole professionnelle Ans

6 abandons ou sorties inconnues
6 jeunes de Forme 3

Ecole professionnelle Froidmont

1 abandon ou sortie inconnue
1 jeune de Forme 3
quitte le domicile parental et
refuse de poursuivre le projet

Le Chêneux à Amay

3 abandons ou sorties inconnues
3 jeunes de Forme 3

Saint-Joseph Dolhain

0 abandon ou sortie inconnue

Saint-Edouard Spa et Stoumont

Les reconnaissances de handicap au niveau fédéral
sans suivi par un service d'accompagnement

2 jeunes de Forme 2

Ecole professionnelle Ans

Les difficultés rencontrées lors des démarches

Au niveau du jeune :

Nous avons relevé de nombreuses difficultés au niveau du jeune : manque de motivation et de bonne volonté, refus de collaborer.

Plusieurs d'entre eux ont des difficultés à élaborer leur projet socio-professionnel et changent plusieurs fois d'orientation.

Il arrive également que le jeune ne se rende pas compte de ses difficultés et/ou de son handicap. Ces jeunes sont souvent instables et manquent de maturité.

Plusieurs référentes ont été confrontées à des difficultés de langue : certains jeunes ne sont pas francophones ou maîtrisent mal le français.

Certains stagiaires refusent toute aide et sont satisfaits de leur situation.

Ils ont également des difficultés à respecter les rendez-vous fixés que ce soit du Forem, des référentes ou autres. Ils invoquent régulièrement des difficultés financières, des problèmes familiaux ou des oublis pour excuser leur manque d'assiduité (pas d'argent pour nous contacter ou pour se rendre au rendez-vous,...).

Beaucoup d'entre eux présentent des difficultés d'autonomie, ce qui pose problème pour se déplacer, utiliser les transports en commun et obtenir le permis de conduire.

La période de prise en charge du jeune « 6 mois avant » s'articule avec trop de lourdeur et laisse peu de temps de travail avec le jeune. Pour rappel :

- Les périodes de stages qui restent à effectuer. Ne pas oublier que dans le secteur de certains métiers de la construction, la période dite « d'intempéries » oblige trop souvent au report de la période de stage.
- Les activités scolaires déjà en place (le calendrier scolaire démarre en septembre).
- La préparation à la qualification...un stress assez présent pour les élèves et qui risque d'influer de façon négative par rapport à leur « constance ».

Pour toutes ces raisons, il arrive que nous devons les accompagner et les assister dans toutes leurs démarches.

Ces jeunes présentent également une inconstance et un manque d'assiduité : abandon des démarches, abandon du travail, abandon de l'école,...

Certains jeunes très angoissés baissent les bras devant tant de démarches à effectuer au sortir de l'école.

Nous avons souvent rencontré le cas de jeunes qui quittent le domicile parental. Une fois en autonomie, le jeune refuse notre intervention préférant dans la majorité des cas celle du CPAS.

Certains de nos jeunes deviennent parents et donnent priorité à cet événement.



Au sein de l'enseignement spécialisé, nous sommes confrontés à une grande difficulté : le décrochage scolaire de nos élèves. Nous sommes souvent démunis face à ce problème.

Au niveau du contexte socio-familial :

Ces jeunes proviennent majoritairement d'un milieu précaire et défavorisé où les valeurs du travail sont peu présentes. Il y a parfois de grandes perturbations affectives dans ces familles que ce soit surprotection ou dévalorisation du jeune. Nous n'avons pas ou peu d'appui du milieu familial, il faut donc un travail de valorisation continue de notre part.

Les parents n'évaluent pas correctement le potentiel de leur(s) enfant(s) et peuvent avoir du mal à accepter leur handicap. Un travail de longue haleine est souvent entrepris d'abord avec la parentèle. Lorsque les parents acceptent de participer ou de nous appuyer dans le projet, il faut fournir énormément d'efforts pour maintenir un contact constant avec eux. Il est important de rappeler « l'après parents » parce qu'il s'agit avant tout de l'avenir et du devenir du jeune.



Au niveau du contexte socio-économique :

Il y a très peu d'emplois disponibles ainsi que de places dans les ETA et SAJA.

Il arrive que certains jeunes se retrouvent face à un refus de reconnaissance AWIPH, ce qui peut empêcher un emploi en ETA ou une formation en CFP, CFT...

Certains de nos jeunes bénéficient d'une reconnaissance de leur handicap au niveau fédéral, ce qui peut les démotiver à travailler parce qu'ils risqueraient de perdre cette allocation.

Le temps d'attente pour certaines démarches peut être assez long (AWIPH, reconnaissance fédérale, CPAS...).

Il faut peut-être insister ici sur l'importance d'envisager des activités d'utilité et de valorisation sociales (AVUS) pour une partie de ce public cible.



Les aspects facilitateurs relevés lors des démarches

Au niveau de l'élève, certains aspects facilitent notre travail d'insertion : volonté, niveau d'autonomie, motivation, maturité et également la capacité à se déplacer (permis de conduire, capacité à prendre les transports en commun...).

Un autre aspect facilitateur est la collaboration.

Nous avons eu une très bonne collaboration entre référentes de ce projet ; soutien, échange de documents... cela nous a été très utile.

Cela peut également se construire avec d'autres institutions existantes dans le milieu de l'insertion : CPAS, Projet FSE Pyramide, plusieurs ETA, JobCoach, conseillers Forem, assistance sociale, MIRE... et beaucoup d'autres.

Une bonne collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement scolaire est également indispensable au bon encadrement du jeune. Il peut ainsi bien comprendre ses objectifs de fin de scolarité et être encadré correctement.

Bien sûr, la collaboration avec la famille est très utile lorsqu'elle est positive. Cela facilite les démarches à réaliser et stimule la motivation du jeune.



Lexique de l'Evaluation du projet
FSE Transition Insertion 2009 - 2012
« Année 2010 »

Abréviatiion / terme	Signification / sources
<ul style="list-style-type: none"> • AFrAHM → 	→ Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux http://www.afrahm.be
<ul style="list-style-type: none"> • AVUS → 	→ Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
<ul style="list-style-type: none"> • AWIPH → 	→ Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées. Organisme ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées en région wallonne http://www.awiph.be
<ul style="list-style-type: none"> • CEFA → 	→ Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance. <i>« L'Enseignement Secondaire en Alternance est une nouvelle façon de se former qui remplace définitivement ce qui était appelé l'enseignement à horaire réduit. Cet enseignement est destiné aux jeunes qui veulent apprendre un métier autrement, en se formant dans un Cefa et en travaillant à mi-temps dans une entreprise. Les élèves fréquentent 15 heures de</i>



Abréviation / terme	Signification / sources
	<p><i>cours par semaine au CEFA. Ils travaillent à mi-temps dans une entreprise afin de mettre en application les compétences acquises à l'école.</i></p> <p><i>« <u>C'est ainsi qu'ils acquièrent déjà une expérience professionnelle.</u> »</i></p> <p>http://www.enseignement.be/index.php?page=23820</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CEFo→ 	<p>→Carrefour Emploi Formation</p> <p>http://www.interfedeb.be</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CFP→ 	<p>→Centre de Formation Professionnelle</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CPAS → 	<p>→ Centre Public d'Action Sociale. « <i>La fonction des centres publics d'action sociale est de maintenir (ou de rétablir) l'accès à l'autonomie et à la dignité de l'existence...</i> »</p> <p>http://www.mis.be/be_fr/07/publicaties/content/106891-POD-brochure-OCMW-FR-02.pdf</p>
<ul style="list-style-type: none"> • EFT → 	<p>→ Entreprise de Formation par le Travail. « <i>Les Entreprises de Formation par le Travail assurent la formation de stagiaires en recourant à une pédagogie spécifique. Une formation générale et technique adaptée aux besoins individuels se double de la réalisation d'un travail productif. Les stagiaires</i></p>



Abréviation / terme	Signification / sources
	<i>bénéficient en outre d'un accompagnement psychologique et social.</i> » http://emploi.wallonie.be/THEMES/FORM_PROF/EFT.htm
<ul style="list-style-type: none"> • ETA → 	→ Entreprise de Travail Adapté. http://www.eweta.be/pc/eta/introeta.htm
<ul style="list-style-type: none"> • FSE → 	→ Fonds Social Européen. www.fse.be
<ul style="list-style-type: none"> • FOREM → 	→ Formation Emploi. http://www.leforem.be
<ul style="list-style-type: none"> • Job-Coach → 	→ « <i>Le Pélican: Jobcoaching handicap</i> » http://diversitegrh.canalblog.com/archives/2010/07/01/18473677.html
<ul style="list-style-type: none"> • MIRE → 	→ MI ssion R égionale pour l' E mloi. MIRE(Liège) http://www.mirelasbl.be MIRE(Verviers) http://www.csefverviers.be/rep.html?catid=7



Abréviation / terme	Signification / sources
<ul style="list-style-type: none"> • OISP → 	→ O rganisme d' I nsertion S ocio P rofessionnelle http://www.acfi.be/spip/rubrique.php3?id_rubrique=13
<ul style="list-style-type: none"> • SAJA → 	→ S ervice d' A ccueil de J our pour A dulte. http://www.awiphcho.be/pdf/SAJA.pdf
<ul style="list-style-type: none"> • SRJ → 	→ S ervice R ésidentiel pour J eune http://www.awiphcho.be/pdf/SRJ.pdf
<ul style="list-style-type: none"> • « Vierge Noire » → 	La Direction générale Personnes handicapées http://www.handicap.fgov.be/fr/about/dgph.htm





Les écoles d'enseignement spécialisé
EESCF « Le Chêneux » AMAY
Ecole Professionnelle d'ANS
Ecole Professionnelle de Froidmont LIEGE
Centre Scolaire Spécialisé St Joseph DOLHAIN
Ecole d'Enseignement Secondaire Spécialisé Saint-Edouard SPA/STOUMONT

EVALUATION DES REFERENTS - COORDINATEURS 2009 - 2010

Dans notre projet, il est noté plusieurs phases d'évaluation :

**Evaluation continue, avec implication du Comité d'Accompagnement, du Comité pédagogique et des Référents-Coordinateurs.*

**Evaluation globale intermédiaire (avec implication identique)*

**Evaluation globale finale (avec implication identique)*

**Pour conclure, lors du dernier mois du projet, organisation d'un séminaire de clôture avec implication de l'Eweta, du Président du Comité d'Accompagnement et des Référents Coordinateurs.*



1. Rôle des référents-coordonateurs.

a) Assurer le passage scolarité-marché du travail

Afin d'assurer le passage scolarité-marché du travail, nous avons organisé des séances d'information destinées aux jeunes afin qu'ils prennent connaissance des institutions existantes, de leur fonctionnement, des obligations à suivre, des exigences administratives...

Ces démarches nous permettent de renseigner les jeunes sur les réseaux existants.

Information sur les aides de l'AWIPH ;

Information sur les services de FOREM et du CEFo ;

Information sur les centres de formations AWIPH par François FOGUENNE : CFP Aurélie ;

Information sur les services d'accompagnement ;

Information sur le « Job coaching » ;

Information sur les aides à l'emploi du FOREM ;

Information sur les EFT (Entreprise de Formation par le Travail) ;

Information sur les OISP ;

Information sur les régies de quartier ;

Formation sur l'autodétermination ;

Information sur les services d'aide de l'AFrAHM

Découverte des ETA.



- ⇒ découverte des moyens de transport ainsi que de la nouvelle gare des Guillemins (le trajet de l'école au centre-ville est réalisé en train).
- ⇒ découverte de la ville de Liège et de ses institutions (maison de la Tec, Intérim, Palais de Justice...) à travers un jeu de piste.

b) Renseigner sur les réseaux, les structures à mobiliser

Information et présentation aux élèves du projet FSE Transition-Insertion.

Des séances d'informations collectives ont été organisées afin d'établir un premier contact avec la réalité du terrain. Elles ont été animées par des intervenants extérieurs spécialisés.

- Information AWIPH
Sur le coaching et ses missions.
Sur les services d'accompagnement.
- Information sur la SECURITE SOCIALE
Jeu ludique et pédagogique sur la cotisation.
Informations générales.
- Visite du salon « MODES D'EMPLOI »
Salon d'information et mise en situation de recherche d'emploi et/ou de formation.
Visite du centre de compétences FORMALIM.
- Information sur le CEFo
Visite du CEFo de VERVIERS.
Information concrète.
Module Téléphone - Recherche d'emploi : conditions de réussite ; schéma d'appel.



Conseils et jeux de rôles pour une demande de rendez-vous par téléphone pour un entretien d'embauche.

- Participation à la journée MODE D'EMPLOI 2010 organisée par les Jeunes et Jeunesse et santé de la CSC à LIEGE.

Spectacle surprise en introduction sur le thème de la santé.

Information sur notre système de sécurité sociale et les mutualités.

Information sur le FOREM, « article 36 », stage d'attente,...

Marché de l'emploi, CV, entretien d'embauche, trucs et astuces, ...

- Les activités de sorties mises en place avec pour
- Participation des élèves à une séance « JOBTONIC » dédiée aux jeunes de l'enseignement spécialisé mis en place par le FOREM pour multiplier leurs chances de trouver un emploi.
- Participation aux séances de Job coaching, aux séances d'information sur les services d'accompagnement tels que « Chez vous », « Le Pélican », et aux séances d'informations sur les « M.I.R.E. ».
- Les activités de sorties mises en place avec pour objectifs ; « reconnaître et situer » les organismes tels que :
 - FOREM - ONEm- Maisons de l'Emploi - Agences d'Intérim - Mutuelles - Maisons médicales - Organismes de paiement (Syndicats - CAPAC)....



c) Préparer l'insertion socioprofessionnelle

Intervenir dans la construction du projet professionnel de ces jeunes par :

- Prise en charge du jeune individuellement.
- Réalisation du PIA du jeune (Plan individuel d'apprentissage).
- Collaboration avec les professeurs de pratique professionnelle.
- Collaboration avec le CPMS.
- Pratique de l'autodétermination.
- Contacts avec les parents ou les responsables du jeune.

Pour les élèves de forme 3 :

- Réalisation de stages en entreprise.
- Formation à l'école des cours de pratique professionnelle (de 20h à 24h/semaine pour les élèves de phase 3).
- Réalisation de situation d'intégration.

Pour les élèves de forme 2 :

- Un test OIIP (Outil d'Identification des Intérêts Professionnels) est réalisé.
- Un stage découverte en ETA ou en SAJA.
- Collaboration avec l'unité d'insertion « socioprofessionnelle » ; par exemple « La Fermette ».

Nous adaptons également notre travail en fonction des caractéristiques de chaque jeune lors des rencontres individuelles. Lors de celles-ci, nous établissons avec lui un projet socioprofessionnel en fonction de ses envies et de ses capacités. Ce plan constitue son objectif final. Au fur et à mesure des entretiens, nous établissons avec le jeune des objectifs intermédiaires permettant d'atteindre le but fixé au préalable.

Par exemple : un jeune a pour objectif final d'intégrer une ETA mais il a des problèmes d'hygiène, un des objectifs intermédiaires sera de lui apprendre à respecter certaines règles de propreté.



Pour préparer le jeune à une insertion socioprofessionnelle, nous travaillons sur 3 pôles :

- **Administratif** :

- rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation.
- aide pour compléter divers documents administratifs (exemples : documents d'inscription au Forem, à l'AWIPH ...)

- **Pratique** :

- apprentissage des déplacements avec divers moyens de transport en commun,
- localisation de différents bâtiments (Forem, CEFo, agences d'intérim...), utilisation d'Internet afin d'apprendre à y faire des recherches.
- apprentissage du code de la route en vue de l'obtention d'un permis de conduire.

- **Comportemental** :

- travail afin d'acquérir des savoirs-être (être ponctuel, poli, propre sur soi, respectueux...).
- développement de la motivation, l'estime et la confiance en soi.

Nous aidons également le jeune dans sa recherche d'emploi en consultant avec lui les offres d'emploi, le coachant pour téléphoner et en l'accompagnant à la rencontre de l'employeur potentiel.



d) Donner des objectifs

Il est important de rappeler que le jeune est préparé à l'insertion professionnelle sur base de l'acquisition du « savoir » des compétences, « savoir-être » et « savoir-faire ».

Nous devons aussi tenir compte que pour certains de nos jeunes ce passage « scolarité-marché du travail » sera de l'ordre du « scolarité-structure d'insertion sociale » et que nous tablerons au mieux sur le « savoir-être » d'un « savoir-faire ».

Le travail individuel avec le jeune : → utilisation des ressources du jeune

- En se concertant tant que possible avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire.
- En écoutant le jeune, avec pour l'objectif de déceler ses propres inspirations potentielles .
- En se basant sur les expériences de stage du jeune et en stimulant les contacts de stage et employeurs potentiels via les prises de contacts réguliers, des évaluations communes...
- En recadrant le jeune si nécessaire (manque de réalité du projet personnel) via une recherche personnelle en toute autonomie (le jeune auteur de sa propre démarche).
- En observant et en se renseignant sur le déroulement de son stage.
- En collaborant avec ses professeurs, en proposant au jeune d'autres expériences professionnelles par le biais de stages.
- En réorientant le jeune vers une autre possibilité éventuelle de son insertion socioprofessionnelle.

Le travail avec la famille : → mobilisation des adultes ressources (éducateurs, parents...)

- En invitant les parents à réfléchir ensemble à la situation.
- En informant sur les structures existantes et susceptibles de faciliter la collaboration et l'aide à apporter au jeune (services d'accompagnement...).
- En continuant encore et encore à travailler avec ce jeune pour trouver un chemin d'insertion professionnelle le mieux adapté ; par un suivi régulier : accrochage avec le jeune dans ses démarches au quotidien.



2. Objectif principal du projet européen Transition - Insertion.

➤ *Il consistera à développer les pratiques de conseils qui permettront au jeune sorti de l'Enseignement Spécialisé d'opérer une transition ou d'entreprendre une démarche susceptible de rendre plus efficace la recherche d'emploi.*

L'objectif principal de ce projet consistera à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes issus de Forme 2 et de Forme 3 de l'enseignement secondaire spécialisé et ce le plus rapidement possible au sortir des études.

Il consistera également à développer les pratiques de conseils qui permettront au jeune sorti de l'Enseignement Spécialisé d'opérer une transition ou d'entreprendre une démarche susceptible de rendre plus efficace la recherche d'emploi. L'ensemble des conseils sera donné lors des prises en charge individuelles qui pourront assurer un accompagnement adapté aux difficultés de chaque jeune afin d'augmenter ses chances de réussite. L'équipe pédagogique réalisera l'apprentissage des compétences transversales et assurera un rappel de ces conseils dans le but de coordonner l'action sur le long terme. Une collaboration et un travail dit de « réseau » seront réalisés en orientant les élèves vers des structures existantes et en accompagnant le jeune lors des différentes démarches.

3. Missions du coordinateur.

➤ *conseiller en orientation MAIS également d'intervenir sur les projets de développement personnel qui sont de nature à faire travailler sur ses propres représentations et ses propres attitudes.*

Il est évident que la teneur du travail de conseil et d'orientation variera considérablement d'un individu à l'autre.



1. Prise en charge individuelle du jeune

Au début de la prise en charge des jeunes, des entretiens individuels ont été organisés afin de définir leur projet personnel et ainsi élaborer avec eux leur projet socioprofessionnel. Pour certains, celui-ci était déjà très clair lors du premier rendez-vous. Pour d'autres, il s'est construit au fur et à mesure de l'année, de ses stages et de ses expériences.

Avec, lors de chaque rencontre la valorisation d'une vie saine où le travail est un objectif personnel et une valeur importante. Pour cela, nous avons à de nombreuses reprises listé les avantages d'une vie active.

Un dossier de suivi a été établi pour chaque jeune.

Accompagnement des jeunes dans leurs démarches administratives : inscription au Forem, introduction d'un dossier AWIPH...

◀ Nous avons établi un réseau avec différentes institutions vers lesquelles nous avons guidé certains élèves : CFT, Régie de quartier, CEFA, EFT, CFP...

2. Activités communes

Participation aux séances d'information sur l'AWIPH, les services d'accompagnement, de jobcoaching, de formations ...

Préparation à la vie active au cours d'éducation sociale : leçons sur la mutuelle, la banque, la Belgique, préparation au permis de conduire et/ou participation à la journée d'information « Mode d'Emploi » organisée par la CSC à Liège.

Participation au salon et aux activités « MODE D'EMPLOI ».

Les jeunes ont eu l'occasion d'aller à la rencontre de différents organismes susceptibles de les aider dès leur sortie de l'école (ex. : syndicats, services d'accompagnement, AWIPH,...).



Travail de reformulation, explication et rappel de ces informations, organisé avec les professeurs de cours généraux (prévu dans le programme du cours de français).

Exercices de simulation pour la rédaction des formulaires d'inscription (FOREM) comme demandeur d'emploi, rédaction du C.V. et lettre de motivation, jeux de « rôles » d'entretien d'embauche...

Découverte du FOREM Conseil avec séance d'information adaptée (reprenant succinctement les points importants et non négligeables) pour nos jeunes.

Visite et séance d'information du CEFo (Carrefour Emploi Formation) organisée avec l'aide du Référent AWIPH CEFo.

- Explication des tableaux avec des affiches « offres d'emploi », les fardes avec différents secteurs, les listes de formations organisées par le FOREM.
- Les conseillers de CEFo et leurs rôles.
- Explication et l'utilité de CV : participation active à la rédaction du CV.
- Entretien d'embauche : jeux de rôles, des exercices pour démystifier le contact téléphonique (savoir se présenter au téléphone et montrer sa motivation pour obtenir un rendez-vous).
- Comment se comporter et comment être habillé pour le rendez-vous d'entretien d'embauche.

Activités de sorties mises en place avec pour objectif : « reconnaître et situer » les organismes tels que : FOREM - ONEm - Maisons de l'Emploi - Agences d'Intérim - Mutuelles - Maisons médicales - Organismes de paiement (Syndicats - CAPAC)...



4. Dynamiques à engager

1. Une dynamique « réseau »

Partenaires internes : via l'équipe pluridisciplinaire (professeurs, éducateurs, chefs d'ateliers, A. S, CPMS...)

En veillant à ce que le jeune atteigne l'acquisition des compétences nécessaires à son immersion en stage, via les cours de pratique professionnelle et la collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

En travail de concertation, suivant les possibilités de l'élève, en recherchant et en prenant contact avec les structures possibles de lieux de stages. Une convention de stage est établie et signée entre le patron, l'école et l'élève.

C'est en développant des pratiques de conseils, qui permettront au jeune sorti de l'Enseignement Spécialisé, qu'il sera possible d'opérer avec lui une transition ou d'entreprendre une démarche susceptible de rendre plus efficace la recherche d'emploi. Ces pratiques seront aussi bien mises en application lors des entretiens individuels avec le jeune que via la collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire au travers des compétences transversales.

(par exemple : ponctualité, autonomie...).

Partenaires externes :

En collaborant au mieux avec les partenaires externes rencontrés notamment sur les lieux de stage et permettant ainsi une meilleure préparation à la réalité des attentes du (des) métier(s) pour le(s)quel(s) nos jeunes sont formés.



En informant nos jeunes sur les structures externes existantes et leurs rôles, telles que ; AWIPH, services d'accompagnement, ETA, SAJA, FOREM, CEFo....

2. Une dynamique de réflexivité

☛ *Evaluation des pratiques professionnelles*

- En participant aux journées de formation / informations pédagogiques (visite des structures partenaires : → ETA, AWIPH, OISP.....) organisées par l'école.
- En effectuant régulièrement des visites sur le lieu de stage et en réévaluant l'expérience de stage avec l'élève lors de son retour.
- En reformulant les objectifs du stage, si nécessaire, lors des entretiens individuels.
- En restant joignable en cas de difficultés (tant pour le jeune que pour le responsable de stage).

ECOLE = Plaque tournante des informations. L'école se doit de faire passer le message.

3. Une dynamique d'adaptation

☛ *Veille sur l'offre d'insertion et les besoins du jeune*

Un travail individualisé et au cas par cas permettra d'articuler cette dynamique.

Cette dynamique d'adaptation peut être développée avec l'aide du référent et de l'équipe pédagogique.



5. Facteurs facilitateurs et freins

➤ *sur la situation des jeunes que nous suivons, pour évaluer notre travail, et recadrer ou réorienter leur projet socioprofessionnel en fonction des freins qui peuvent intervenir dans leur parcours. En particulier, en relation avec leur type de handicap, les difficultés familiales et sociales, leur inscription au FOREM et à l'AWIPH.*

FACTEURS FACILITATEURS INTERNES

- La collaboration de l'équipe pluridisciplinaire
- La collaboration avec le CPMS.
- La collaboration avec la direction, les chefs d'ateliers.
- Les conseils de classe et l'élaboration des PIA.

FACTEURS BLOQUANTS INTERNES

- La difficulté de trouver l'équilibre entre les actions déjà en place dans l'école et les actions réalisées dans le cadre du projet.
- Le démarrage du projet se fait alors que l'organisation du calendrier scolaire est en place dès le 01 septembre 2009.
- Les deux mi-temps : il n'est pas toujours évident d'organiser les actions à mener (calendrier et activités scolaires déjà en place).
- Lourdeur et pression (trop d'informations sur peu de temps) pour les jeunes qui sont déjà en stage au démarrage du projet.
- Certains jeunes manquent parfois de motivation et donc d'implication dans le projet.



- Nos jeunes n'acceptent pas toujours leur handicap.
- Le milieu dans lequel évolue le jeune, ses problèmes familiaux et/ou personnels, les parents...

FACTEURS FACILITATEURS EXTERNES

- Les formations organisées pour les référents :
- AWIPH, FOREM, Services d'accompagnement, CPF, EFT, OISP, ETA, CEFo, JOBCOACH, CFP...
- La participation au groupe de travail du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation « De l'école à l'emploi »

FACTEURS BLOQUANTS EXTERNES

- La lourde charge administrative.
- Les documents administratifs incomplets, imprécis, changeants.
- Le temps à consacrer à la prise en charge des jeunes s'en trouve sévèrement amputé.
- Les documents et la rédaction de ceux-ci ont du être mis en place en même temps que le démarrage du projet.
- Les données incomplètes au démarrage du projet (ex. : fonctionnement des parts publiques belges, documents de frais).
- Les données du projet modifiées.
- Les moyens financiers ; le manque de précisions au niveau des budgets affectés, des délais de remboursement).
- Le fait que le projet fut attribué à deux promoteurs plutôt qu'à un seul initialement prévu.
- Les difficultés de faire reconnaître certains niveaux de handicaps admissibles par l'AWIPH.
- Pas de statut lors d'activités de valorisation et d'utilité sociale.



Plus de détails sur la répartition garçons-filles.

	Jeunes	Filles	Garçons	Filles réellement sorties en 2010 (plus du tout à l'école)	Garçons réellement sortis en 2010 (plus du tout à l'école)
EPA -Ans	23	23	0	11	0
EPF - Froidmont	22	0	22	0	13
Le Chêneux - Amay	25	12	13	5	5
Saint-Joseph - Dolhain	17	3	14	2	13
Saint-Edouard - Spa/Stoumont	11	4	7	1	3
Saint-Edouard - Spa	10	4	6	2	4
Sous-total		46	62	21	38
Total		108		59	

	Jeunes	Filles	Garçons	Sorties négatives (abandon - sortie inconnue - reconnaissance de handicap au niveau fédéral uniquement)	Sorties négatives (abandon - sortie inconnue - reconnaissance de handicap au niveau fédéral uniquement)	
					Filles	Garçons
EPA - Ans	23	23	0	8	8	0
EPF - Froidmont	22	0	22	6	0	6
Le Chêneux - Amay	25	12	13	1	1	0
Saint-Joseph - Dolhain	17	3	14	3	0	3
Saint-Edouard - Spa/Stoumont	11	4	7	0	0	0
Saint-Edouard - Spa	10	4	6	0	0	0
Total	108	46	62	18	9	9



	Jeunes	Filles	Garçons	Poursuivent la précédente formation	Poursuivent la précédente formation	
					Filles	Garçons
EPA - Ans	23	23	0	10	10	0
EPF - Froidmont	22	0	22	8	0	8
Le Chêneux - Amay	25	12	13	11	6	5
Saint-Joseph - Dolhain	17	3	14	2	1	1
Saint-Edouard -Spa/Stoumont	11	4	7	2	2	0
Saint-Edouard - Spa	10	4	6	2	2	0
TOTAL	108	46	62	35	21	14



	Jeunes	Filles	Garçons	Emploi	Emploi	
					Filles	Garçons
EPA - Ans	23	23	0	1	1	0
EPF - Froidmont	22	0	22	2	0	2
Le Chêneux - Amay	25	12	13	4	2	2
Saint-Joseph - Dolhain	17	3	14	3	1	2
Saint-Edouard - Spa/Stoumont	11	4	7	0	0	0
Saint-Edouard Spa	10	4	6	2	2	0
TOTAL	108	46	62	12	6	6



	Jeunes	Filles	Garçons	Sorties positives (emplois compris)	Sorties positives	
					Filles	Garçons
EPA - Ans	23	23	0	5	5	0
EPF - Froidmont	22	0	22	8	0	8
Le Chêneux - Amay	25	12	13	13	5	8
Saint-Joseph - Dolhain	17	3	14	12	2	10
St-Edouard - Spa/Stoumont	11	4	7	9	2	7
St-Edouard Spa	10	4	6	8	2	6
TOTAL	108	46	62	55	16	39



	Jeunes	Filles nombre de périodes FSE pour 2010	Garçons nombre de périodes FSE pour 2010
EPA Ans $\frac{1}{2}$ temps	23	403	0
EPF Froidmont $\frac{1}{2}$ temps	22	0	356
Le Chêneux Amay $\frac{1}{4}$ temps	25	165	178
Saint-Joseph Dolhain $\frac{1}{4}$ temps	17	77	369
Saint-Edouard Stoumont $\frac{1}{4}$ temps	11	150	300
Saint-Edouard Spa $\frac{1}{4}$ temps	10	150	250
TOTAL	108	945	1453



Conclusion.

Après un démarrage, retardé pour des raisons administratives, la première action (4^{ème} trimestre 2009) fut de donner aux « Référents-Coordinateurs », une formation la plus complète possible en ce qui concerne tous les acteurs qui interviennent dans l'insertion socioprofessionnelle.

Après ce travail, les directions et leur équipe pédagogique ainsi que le référent coordinateur, ont identifié les élèves qui seraient suivis par le projet.

Ce travail de suivi, étalé sur les douze mois de l'année civile 2010, dont les six derniers mois avec les élèves d'année terminale, sortis de l'école, a été très fructueux.

En effet, sur les 108 élèves pris en charge, on a relevé 16 abandons ou sorties pour raisons inconnues (cf. tableau page 15).

Un point essentiel qui a été relevé par l'ensemble des référents, fut la possibilité pour chacun d'eux, de créer un véritable lien, avec les élèves du groupe.

La confiance « élève-référent » est primordiale. L'investissement personnel des référents qui conservent un temps de travail au sein de l'école, fut très important.

Cependant, la durée de suivi déterminée (six mois avant/après la sortie scolaire) s'est avérée trop courte, particulièrement dans sa première partie qui correspond à une période scolaire chargée (congés scolaires, stages, ...) : les informations à donner, les actions à mener devraient pouvoir s'étaler dans le temps (toute une année scolaire) pour être reçues adéquatement par les élèves.

Par ailleurs, le contact avec les familles est très important et il faut parfois beaucoup de patience et de persuasion de la part des référents, pour convaincre les parents et dépasser les obstacles.

Les élèves, au terme des 12 mois, étaient donc bien préparés pour découvrir valablement les différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et trouver ainsi, dans les meilleurs délais, une solution en regard de leurs possibilités et de leurs aspirations.



Ministère de la
Communauté française

